INITIATION A LA COMPTABILITE HOSPITALIERE

Les mécanismes comptables et leur adaptation aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

TARIF 2026
1.190 € TTC
PAR AGENT

DUREE
2 jours
(9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES

- Connaître les principes de base de la comptabilité générale
- Acquérir les notions réglementaires de la comptabilité hospitalière
- Comprendre les mécanismes comptables et la construction des documents comptables

METHODOLOGIE

Nombreux apports théoriques, commentés et complétés en cours.

Exercices pratiques de mise en application des apports théoriques.

Supports de cours remis sous format papier et/ou accessibles via l'espace-client.

PUBLIC CONCERNE

- Tout public souhaitant acquérir les bases de la comptabilité générale hospitalière
- Préparation aux concours administratifs

PREREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

PROGRAMME

LA COMPTABILITE : OUTIL D'INFORMATION FINANCIERE

- Les différents outils : Comptabilité générale, suivi budgétaire, contrôle de gestion, analyse financière
- Les objectifs de la comptabilité et la partie double
- Les principes fondamentaux sous-tendant la comptabilité, zoom sur les principes d'indépendance et de prudence

DE LA COMPTABILITE GENERALE A LA COMPTABILITE HOSPITALIERE

- Les instructions comptables M21 et M22 et leurs particularités
- L'analyse de la nomenclature : classification et subdivisions des comptes
- Les différentes lettres budgétaires

LES DOCUMENTS COMPTABLES

- Le bilan : examen détaillé de l'actif et du passif
- La décomposition du compte de résultat : les charges et les produits
- Le compte de gestion (M22) et le compte financier unique (M21) : présentations et explications à partir des documents de deux établissements

LA SEPARATION DES FONCTIONS ENTRE ORDONNATEURS ET COMPTABLES

- Les principes fondamentaux
- Le rôle de l'ordonnateur et le rôle du comptable
- La responsabilité de l'ordonnateur et la responsabilité du comptable
- L'exécution budgétaire des dépenses : de l'engagement au mandatement
- L'exécution budgétaire des recettes

LES MECANISMES D'ENREGISTREMENT DES OPERATIONS – LA PARTIE DOUBLE

- L'examen détaillé des écritures de charges : achats, services extérieurs, entretien, paye, dotations aux amortissements et aux provisions
- L'examen détaillé des écritures de produits : les différents produits, focus sur les produits en EHPAD, les produits financiers, les cessions d'éléments d'actif
- Le fonctionnement des comptes de bilan : dotation, réserve, résultat, subvention renouvelable, provision, dépôt de garantie, immobilisations, amortissements, stocks, comptes de tiers, comptes financiers
- Les écritures de clôture de l'exercice : rattachements de charges, rattachements de produits, intérêts courus non échus (ICNE), charges et produits constatés d'avance, créances irrécouvrables, les différentes méthodes d'amortissement, zoom sur les provisions

MISE EN APPLICATION

- Cas pratiques sur l'enregistrement des écritures comptables en partie double

SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation

IRFOCOP, 64 rue Montgrand 13006 MARSEILLE – 04 91 57 07 07 – contact@irfocop.com